

## RÉUNION DU 28 MARS 2014

**PRÉSENTS** : MMES BOEVER – GRANDCOING – BERNADET – CORNU

MM – BILLOUD – DE LA TORRE – JAMIN – BLANCHE – CADEL – BORGNET

**ABSENTE (excusée)** : Mlle PIERSON

**SECRÉTAIRE** : Mlle CORNU

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

### **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame BOEVER, Maire sortant procède à l'installation des 11 conseillers municipaux (10 présents et 1 absent excusé) :

- Marie-José GRANDCOING : 150 voix
- Thierry BLANCHE : 143 voix
- Delphine BOEVER 141 voix
- Pascal CADEL 138 voix
- Philippe JAMIN 136 voix
- Antoine BORGNET 135 voix
- Gisèle BERNADET 129 voix
- Audrey CORNU 125 voix
- Philippe BILLOUD 119 voix
- Paquito DE LA TORRE 116 voix
- Claire PIERSON 111 voix

### **ÉLECTION DU MAIRE**

Sous la présidence de Madame Marie-José GRANDCOING, il est procédé à l'élection du maire au scrutin à bulletin secret.

**Candidat** : Madame Delphine BOEVER.

**Premier Tour** : 10 voix

Madame Delphine BOEVER est élue à l'unanimité des présents et immédiatement installée dans ses fonctions.

Madame Delphine BOEVER reprend la présidence du Conseil.

### **FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :**

La Commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoint correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal soit 3 adjoints. Madame le Maire informe les conseillers qu'auparavant il y avait deux adjoints.

A l'unanimité le Conseil Municipal fixe le nombre d'adjoints à 2.

### **ÉLECTION DES ADJOINTS**

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des adjoints et rappelle les modalités du scrutin.

#### **1<sup>er</sup> Adjoint**

**Candidat** : Madame Marie-José GRANDCOING.

**Premier Tour** : 10 voix

Madame Marie-José GRANDCOING est élue à l'unanimité des présents et immédiatement installée dans ses fonctions.

#### **2<sup>ème</sup> Adjoint**

**Candidat** : Monsieur Paquito DE LA TORRE.

**Premier Tour** : 10 voix

Monsieur Paquito DE LA TORRE est élu à l'unanimité des présents et immédiatement installé dans ses fonctions.

## **CDD – SECRÉTAIRE DE MAIRIE POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS**

Madame le Maire présente le poste à pouvoir (Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> Classe) et propose au conseil municipal d'avoir recours à un contrat en CDD de secrétaire de mairie pour une durée de 3 ans afin de permettre d'embaucher Mademoiselle Mélissa DANIEL. Elle précise que ce contrat ne comportera pas de période d'essai.

Après réflexion, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce contrat et autorise Madame le Maire à le signer.

### **INFORMATIONS DATES DE RÉUNIONS**

- 14/04 à 18h30 : Conseil Municipal : Indemnités Maire et Adjointes, désignation des délégués dans les différents syndicats et Commissions.
- 28/04 à 19h00 : Conseil Municipal : Vote des taux et du budget.
- Entre le 14 et 28 avril réunion de la Commission Finances pour la préparation du budget.
- 15/04 à 14h Réunion du Parc : Monsieur DE LA TORRE.
- 9/04 à 14h à Mairie : Réunion préparatoire (Commission voirie, enfouissement réseaux RD34)
- 10/04 : Réunion Théâtre Épisode 2 + Réunion ADMR : Monsieur DE LA TORRE.

### **BOULANGERIE**

Madame le Maire informe les conseillers qu'il était nécessaire de trouver une solution suite à la fermeture de la boulangerie.

Après quelques recherches Madame le Maire a reçu la proposition de Mr et Mme VIEIRA de la Neuville en Chaillois afin de faire un dépôt de pain. Suite à celle-ci Madame le Maire leur a proposé un local. Madame le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de prendre un accord de principe pour l'utilisation de l'ancienne mairie et de l'ancien logement communal du 26/28 rue Michel le Tellier. De plus il faut mettre en place une convention de mise à disposition (bail commercial) de l'ancienne mairie et du logement sur une durée de 3 ans. Elle propose de le faire à titre gratuit pendant 6 mois.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne un accord de principe sur cette utilisation des bâtiments et autorise Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires sur le plan administratif

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Madame le Maire distribue la lettre d'information de GRTgaz ainsi qu'une carte d'invitation pour la réunion du 2 avril 2014. Le dossier est disponible en Mairie.
- Madame le Maire propose d'acheter un tableau afin d'inscrire les réunions à venir.
- Madame le Maire informe qu'une permanence maire/adjoints se tiendra tous les lundis de 17h30 à 18h30.

Fin de séance 20h00